

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

*Dossier concernant un Triptyque
du 13^e Siècle signalé par Mr. C.
Vice-Consul de Belgique, à Savone.*

N^o 2845.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2845 Vice-Consul de Belgique à Savone. - Triptyque du 13^e Siècle.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 12872

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 31 décembre 1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2845

Messieurs,

Comme suite à ma dépêche du
27 Avril d^t, N^o 12872 et à votre réponse
du 14 Mai suivant, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que les tableaux
de Giotto offerts en vente au gouver-
nement vous seront adressés à
la première occasion favorable
afin que vous puissiez les examiner.

P^r le Ministre

Le Directeur Général,

J. Dutilleul

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2845

Brux 14 mai 1888

à M^{re} le Ministre des
Agricultures des

Comme nous avons eu
l'honneur de le faire remarquer
dans notre rapport du 12
février dernier, des négociations
pour l'achat du triptyque
de l'Ecole de Giotto, signalé
au Gouvernement par M^{re} le
Vice-Consul de Belgique, à
Sanone, ne sauraient
sérieusement aboutir qu'à
la condition d'envoyer cette
peinture à Bruxelles, afin
qu'elle puisse être soumise
à l'appréciation de M. de
Munster de la Commission

La propriété du
triptyque consistant à l'acqui-
sition ici, et cela bien entendu
que nous ne prenons aucun
engagement d'achat, d'autant
plus que la somme de
25 000 francs paraît beaucoup
trop élevée pour des tableaux

Conservons une copie de
la lettre de M^{re} le Vice-Consul

De cette nature. - Les frais
d'emballage et de transport
seraient naturellement
supportés par l'expéditeur.

Travaux annexes à l'expédition,
Mr le Ministre, de vouloir
envoyer le document qui
nous a été communiqué par
votre lettre du 25 avril, chez
Mr B. A. n° 12872 et de
nous faire d'après.

Le Vice-Président

Le Secrétaire
V. L.

L. L.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 13872

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 25 Avril 1888.

Messieurs,

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 28215

Comme suite à ma dépêche du 6
février dernier, n^o 13872, et à votre
communication du 12 du même mois,
j'ai l'honneur de vous transmettre
la réponse du vice-consul de Belgique
à Savone, relative aux renseignements
que vous avez demandés sur les ta-
bleaux anciens qu'on serait disposé
à vendre.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien, en me faisant connaître votre
avis sur cette affaire, me renvoyer
le document ci-joint.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre:
Le Directeur général,
Dallière

et la Commission Directrice
des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat

Copie F. Consulat de Belgique.

N° d'ordre

2.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

2845

Savonnes. —

27 Mars 1888.

A. S. E. M. le Ministre des Affaires Étrangères
— Brunelles.

J'ai donné communication à la famille
intéressée du contenu de votre lettre du 8 courant D. B.
N° 1352/3. Elle serait disposée à vendre les tableaux
formant le triptyque dont est mot dans ma
lettre du 25 janvier N° 1. —, pour la somme de 20^m.
frs : chiffre qui, d'après l'avis de plusieurs compétentes,
serait modique, relativement au prix artistique
& d'antiquité de cette œuvre. — Je l'inviterai toutes
fois, si vous m'en chargez, de faire quelque
réduction à sa demande. Elle n'aurait difficulté
de l'envoyer à l'examen de la Commission du
Musée de Brunelles, en confiant dans un bon
résultat d'un envoi, qui présente bien des
risques & des frais. —

Agreez, M. le Ministre, l'assurance
de ma considération très-distinguée.

Le V. Consul,
(H.) F. Cappas.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2845

Bonn. 12 Février 1888

à M^r le Ministre de
l'Agriculture &c

La Commission d'histoire
a pris connaissance de la
lettre de M^r le Vice-Consul de
Belgique, à Savone, que nous
avez bien voulu nous
transmettre

Une œuvre de l'Ecole
de Giotto figurait cer-
tainement avec intérêt
dans la Collection d'un
élève de l'Etat, mais
il nous serait impossible
de nous prononcer sur
l'achat du Sceptre
signalé à l'attention des
Gouvernements par M^r Cassan
avant d'avoir vu cette
œuvre.

JJ

Il conviendrait donc
de savoir si l'ouvrage
pourrait être envoyé
à notre common, et
s'informant préalablement
du prix qu'on en demanderait,
afin d'éviter les déplacements
dans le cas où le propriétaire
élèverait des prétensions
qui ne seraient pas en
rapport avec le volume
que l'on peut raisonnable-
ment consacrer à ce genre
de tableaux.

Vous joignons ici
la pièce qui vous a
été communiquée par
notre lettre du 6 de ce
mois, N^o du B. R.
N^o 12872, votre premier
N^o de l'Ann. 18

Le Secrétaire
N^o

Le Vice-Président
C. L. L. L.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 12872

Bruxelles, le 6 février 1888.



Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous adresser
une lettre du Vice-Consul de Belgique à
Savone, qui m'a été transmise par le
Département des Affaires Étrangères, et qui
a pour objet l'offre de vente de tableaux
anciens.

Je vous prie, Messieurs, de me
donner votre avis en me renvoyant cette
communication.

Représentez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre:

Le Directeur Général

Milieu

À la Commission directrice des Musées de
peinture & de sculpture de l'État,
à
Bruxelles.

Commencer selon
l'information

Copie

V. Consulat de Belgique

Varon.

28 janvier 1888.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
2845

N^o 1
H. S. E. M. le Ministre des Affaires Étrangères
Bruxelles.

Suivant la circulaire ministérielle du 3 août 1882 recommandant d'avertir le Gouvernement de l'acquisition avantageuse qui se peut présenter d'œuvres remarquables de beaux-arts &c; je m'empresse de vous faire savoir, qu'une famille de cette ville aurait trois tableaux de m^e 1.50 pour 0.80 environ, peints sur bois, représentant S. Martin, S. Sébastien & S. Ambroise; celui-ci plus grand, et avec le manteau doré; ils ont leur corniche dorée en forme de petites colonnettes & surimposé arc gothique, & formaient un tritico ou pala de quelque ancienne église. Leur état de conservation est en tout très parfait. On les jugea de l'École de Giotto, du XIII^e siècle: il y en a quelque'un de cette époque à la galerie Nationale de Londres.

Or cette famille serait disposée à en faire la vente à des modiques conditions: Vous pourriez les faire visiter par personne de l'art. Maintenant j'attends que vous me donniez, si vous croyez, les instructions nécessaires.

Agreez, M. le Ministre W.

Le V. Consul
(Signé) Cappas.